

# LA CHEVALLERAI

Octobre 2019



## ÉDITO

Comme indiqué dans la presse, et après 25 années passées au service de la collectivité, j'ai fait le choix de ne pas repartir pour les prochaines élections municipales.

Je vous encourage à franchir le pas... si vous êtes intéressés, Ce fut une très belle expérience, accompagnée d'une équipe soudée et très présente.

Dans le cadre de la préparation des élections municipales de Mars 2020, une réunion publique sera organisée

**Le Jeudi 5 décembre à 19 h 30** dans la nouvelle salle située rue traversière pour notamment présenter le fonctionnement de la commune et le rôle du Conseil Municipal... ■



## SÉANCE DU 20 JUIN 2019

Absents excusés : MM CLOUET Jacky (donne procuration à DUPE Fabienne), BLANDIN Fabrice (donne procuration à LANGLAIS Nathalie), BALLU Jean-Luc (donne procuration à ALO Catherine), DOUCHIN Aurélien (donne procuration à SALMON Céline), GUILLOSSOU Marie-Claude

Mme le Maire accueille et présente au Conseil Municipal Mme Aurélie VERLAC en poste à l'accueil de la mairie depuis le 11 juin 2019. L'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

## MARCHÉ DE FOURNITURE DE REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET A L'ALSH

Le Conseil Municipal renouvelle le contrat avec la société Convivio de BEDEE pour une année reconductible une fois. La variante 1 est retenue avec la fourniture de repas à 4 composants avec 30% de produits issus de l'agriculture biologique.

**Prix unitaire :** repas enfant : 2,52 € HT  
repas adulte : 2,73 € HT

## EMPLOIS PERMANENTS : ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Le Conseil Municipal décide de créer 5 emplois non permanents pour l'année scolaire 2019/2020 afin de faire face aux besoins d'encadrement des services à l'enfance.

## RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE CURE

Le Conseil Municipal confie à la SAS SOLIHA un bail à réhabilitation d'une durée de 35 ans afin de rénover les logements et d'en assurer la gestion.

## CONVENTION DE RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT POSTES DE RELEVEMENTS

Le Conseil Municipal donne son accord au renouvellement de la convention fixant la répartition des charges d'exploitation du poste de relèvement de la Bégaudais et de la Hamonais avec la commune d'Héric.

## ACHAT D'UN MICRO TRACTEUR

Le Conseil Municipal retient l'offre d'Espace Emeraude pour l'achat d'un microtracteur de marque Kubota d'un montant de 15 929,17 € HT.

## OPÉRATION DE CURAGE DE LA LAGUNE

Le Conseil Municipal valide les études préalables à la valorisation agricole des boues du lagunage et mandate Mme le Maire pour l'exécution des formalités administratives préalables aux travaux.

## DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 : BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal réaffecte les crédits ouverts en fonctionnement pour 500 € et les recettes sont augmentées de 500 € (remboursement de charges par la commune d'Héric)

## DÉCISION MODIFICATIVE N° 2, BUDGET GÉNÉRAL

Les crédits ouverts sur les opérations de la section d'investissement sont réaffectés pour un montant de 8 700 €

## SUBVENTIONS 2019

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

- ▶ APEL Saint-Aubin : 180 €
  - ▶ Ecole de Musique Blinoise : 50 €/enfant
  - ▶ Amicale Laique : Section Danse : 2 €/adhérent
- Autres activités : 300 €

## MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Le règlement du cimetière est modifié comme suit : Seule la pose de plaques est autorisée sur les cases du Columbarium (*impossibilité technique de graver*)

## SÉANCE DU 6 SEPT. 2019

Absents excusés : MM BLANDIN Fabrice (donne procuration à LANGLAIS Nathalie), DOUCHIN Aurélien (donne procuration à SALMON Céline), DUPE Fabienne (donne procuration à MEILLOUIN Nathalie)

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE PAR LA GENDARMERIE DE NOZAY

Mme le Maire accueille le Lieutenant LE GOFF et l'Adjudant Chef Menard venus présenter le dispositif de "participation citoyenne", dispositif qui vise à lutter contre les cambriolages.

Mme le Maire remercie les gendarmes pour leur exposé et propose que cette question soit débattue en conseil municipal.

## TAXE D'AMÉNAGEMENT : MODIFICATION DU TAUX APPLICABLES AUX ZONES D'ACTIVITÉS

Le Conseil Municipal abaisse le taux de la taxe d'aménagement applicable à la zone du Bourg Besnier à 2% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une harmonisation des taux sur le territoire intercommunal.

## MARCHÉ D'ÉTUDES ET DE FAISABILITÉ DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide d'affermir la tranche optionnelle 1 du marché portant sur l'assistance du cabinet Galand MENNIGHETTI pour l'établissement du cahier des charges de maîtrise d'œuvre.

Le coût est de 2 525 € HT.

## DIVISION FONCIÈRE DE LA PARCELLE AH 135, SERVITUDES DE BRANCHEMENTS

Le Conseil Municipal autorise la pose des branchements du lot A en limite de propriété côté Impasse du Bourrelleur.

## PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE LOCATION DES CARS, ÉCOLE SAINT-AUBIN

Le Conseil Municipal décide que les frais de location de cars de la sortie cinéma seront pris en charge par la commune, cette action s'inscrivant dans le cadre du Projet Culturel de Territoire. La dépense s'élève à 87,50 € TTC.

## PORTE AUTOMATIQUE DU LOCAL COMMERCIAL, CONTRAT DE MAINTENANCE

Le Conseil Municipal retient l'offre de la société RECORD pour un montant de 264 € HT annuel.

## SÉJOUR INTERCENTRE : ÉTÉ 2019

Le Conseil Municipal valide les termes de la convention de répartition des frais d'organisation du séjour intercentre de l'été 2019. Le coût unitaire par enfant est de 85,21 €.

## COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS DONNÉE AU MAIRE, EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

- ▶ Parcelles AH 595 et AH 593 :  
1 190 m<sup>2</sup> - 35 Rue de Nantes - Renonciation
- ▶ Parcelle AH 592 :  
1 001 m<sup>2</sup> - 35 Rue de Nantes - Renonciation
- ▶ Parcelles ZC 67-68-90-92 :  
891 m<sup>2</sup> - Le Chalonge - Renonciation
- ▶ Parcelles ZH 123 - 328 - 590 :  
Les Closes - Renonciation
- ▶ Parcelles ZL 349 et 350 :  
6 Rue Georges Courteline - Renonciation
- ▶ Parcelle N 308 :  
1 Rue Georges Courteline - Renonciation

## DISCUSSION AUTOUR DE L'ÉPANDAGE DES PESTICIDES

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'engager une discussion sur le problème des épandages de pesticides à proximité des habitations.

Après avoir exposé le cadre réglementaire, les conseillers font part de leurs observations et souhaitent qu'un courrier soit adressé aux sénateurs et députés de Loire-Atlantique en vue de faire évoluer la loi actuellement en vigueur.

## SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2019

Absents excusés : MM SALMON Céline (donne procuration à DOUCHIN Aurélien), RENVOIZE Denise (donne procuration à GUILLOSSOU Marie-Claude), LEBEAU Jean-Louis (donne procuration à BALLU Jean-Luc)

## ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal valide le programme technique de la future construction établie par le cabinet Galand MENNIGHETTI.

Il valide le niveau d'exigence environnementale comme technique auquel le bâtiment devra répondre et se prononce en faveur de la prise en compte

des principes de la future Règlementation Thermique 2020, d'objectifs qualitatifs en matière énergétique comme le confort acoustique et thermique, ou encore la sobriété du bâtiment.  
Le recours à du bois exotique est écarté.

## REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2020

Le Conseil Municipal valorise la part fixe de 5 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

- ▶ Montant de la part fixe : 81 euros
- ▶ Montant de la part proportionnelle - maintien :  
1 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé jusqu'à 120 m<sup>3</sup> et  
1,21 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé au-delà de 120 m<sup>3</sup>.

## CAISSE D'ÉPARGNE, PRÊT BONIFIX

Le Conseil Municipal valide le passage à taux fixe de ce prêt. Le taux d'intérêt est fixé à 0,42%.

## CONTRAT DE LOCATION DU COPIEUR DE L'ÉCOLE

Le Conseil Municipal retient l'offre de la société OMR pour un montant de location de 202,12 € HT par trimestre. Le coût copie est de 0,0028 € HT pour le N&B.

## RÉGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal institue conformément à la réglementation le complément indemnitaire annuel.

## CONVENTION D'ACCÈS AUX SERVICES DE LA CAF

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention d'adhésion aux services de la CAF désormais regroupés au sein d'un même portail internet.

## COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le conseil Municipal prend acte du rapport 2018 établi par le syndicat ATLANTIC'EAU.

## COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2018 établi par les services de la communauté de communes de la Région de Blain.

## COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE, EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

- ▶ Parcelle N 618 :  
403 m<sup>2</sup> - 5 Rue du Landreau - Renonciation

## DATES À RETENIR

### CONSEILS MUNICIPAUX

- ▶ Vendredi 22 novembre 2019
- ▶ Vendredi 13 décembre 2019

### VŒUX DU MAIRE

- ▶ Mardi 21 janvier 2020  
à 19h30, salle de théâtre

## ÉLECTIONS MUNICIPALES DES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020

*Les électeurs vont être appelés à élire les conseillers municipaux qui eux-mêmes procéderont à l'élection du Maire pour le mandat 2020/2026.*

Pour La Chevallerais, ce sont 19 conseillers à élire.  
Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste

Pour se présenter à l'élection en qualité de conseiller municipal, il faut :

- ▶ être français ou citoyen de l'Union européenne,
- ▶ avoir 18 ans révolus au jour de l'élection,
- ▶ être électeur dans la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune.

Les conseillers municipaux participent à la gestion de la commune, ils peuvent impulser des projets, décider des travaux à réaliser...





## PROJET DE PARC ÉOLIEN, POSE D'UN MÂT DE MESURE

*Dans le cadre de l'engagement des études portant sur un projet de parc éolien au Nord de la Commune la société VOLTALIA va installer fin octobre un mât de mesure du vent.*

D'une hauteur de 100 m, il est destiné à rester sur le site 2 à 3 ans. Il a pour objet de mesurer le vent présent et sera pour cela équipé de nombreux appareils (*anémomètres, girouettes, etc*) disposés à différentes hauteurs et qui vont enregistrer de nombreux paramètres.

Ces mesures permettront de dresser "un profil de vent" qui déterminera ensuite le type d'éolienne à installer. Il vise également à confirmer le potentiel éolien de la zone.

L'implantation de ce mât ne préjuge pas de la pose effective des éoliennes qui sera fonction du résultat de l'ensemble des études en cours. ■

## AMÉNAGEMENT PAYSAGER RUE DU CALVAIRE

*Les travaux d'aménagement de la rue du Calvaire se sont terminés à la mi-octobre. Ces travaux permettent de sécuriser les déplacements aussi bien pour les véhicules que pour les piétons.*

En 2020, les travaux continueront rue de Blain. Les aménagements paysagers de la rue du Calvaire comprenant le square Lodé seront entrepris par les services techniques de la commune.

La palette végétale sera choisie cet automne et les plantations seront effectuées courant de l'hiver. ■



## RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE CURE

*Les travaux de réhabilitation de l'ancienne Cure ont démarrés en septembre 2019 dans le cadre d'un bail à réhabilitation confié à l'opérateur de logement social SOLIHA.*

SOLIHA est devenu ainsi maître d'ouvrage de l'opération et est chargée de la réalisation des travaux comme de la gestion des logements pendant toute la durée du bail (35 ans)

Les principaux travaux consistent en la mise en conformité des parties communes, en l'amélioration du confort et de la performance énergétique des logements. Le remplacement des éviers, des baignoires, des revêtements des sols et des travaux de peinture sont également prévus ainsi que la réfection complète de la toiture du bâtiment.

Ce sont ainsi 4 logements qui vont être rénovés : 1 type 1, 2 type 2, 1 type 3 sur 2 niveaux dont les loyers sont fixés comme suit :

## OPÉRATION DE CURAGE DES LAGUNES

*Le curage des lagunes est une étape importante pour assurer le bon fonctionnement du traitement des eaux usées.*

Le lagunage a été mis en service en 2003 afin de collecter et épurer les eaux usées des administrés raccordés au réseau d'assainissement collectif. Elles sont situées à La Bégaudais.

Ces bassins au fur et à mesure des années s'ensavent et accumulent des boues en excès qui doivent être évacuées et, dans la mesure du possible, être valorisées en agriculture.

En 2018 une étude bathymétrie a été réalisée par les services du Conseil Départemental pour évaluer la hauteur de boue stockée dans les bassins qui a déterminé le curage à réaliser et le volume des boues à épandre.

Le Cabinet AQUASOL a été chargé des études qui ont démarrées en mars 2019 et de l'établissement des dossiers de demandes d'autorisations administratives. Durant la phase d'études, les agriculteurs ont été sollicités pour l'épandage des boues avant la réalisation des travaux de curage début septembre.

Ce sont ainsi 2250 m<sup>3</sup> de boues qui ont été épandues en agriculture sur une surface de 60 hectares.

La municipalité remercie les agriculteurs qui ont accepté de participer au plan d'épandage des boues de la lagune : EARL du Pâtis Jamet, SCEA Ker Maria, GAEC de la Chesnaie Colas, et René SURGET. ■



Surface habitable	m <sup>2</sup>	Loyer
T1	27,75	162,77 €
T2	39,65	227,47 €
T2	34,50	198,91 €
T3	50,50	305,94 €
<b>TOTAL</b>	<b>152,4 m<sup>2</sup></b>	<b>895,08 €</b>

Les logements seront disponibles à la location à partir de mars 2020. Les logements étant conventionnés, leur attribution est soumise à des conditions de ressources. Les appartements sont proposés en priorité aux habitants de La Chevallerais.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec la mairie qui vous indiquera la liste des pièces à fournir. ■

## LIMITE DE LA PROPRIÉTÉ : LE BORNAGE

Le bornage consiste à fixer définitivement la limite de deux terrains contigus et à marquer cette limite par des repères matériels appelés "bornes".

Le bornage de terrains n'est pas obligatoire (*sauf exceptions*). Il est toutefois très fortement recommandé. Il permet d'éviter tous les conflits de limites propriété, et notamment les empiétements (*plantations ou constructions chez le voisin par exemple*).

Le bornage peut être réalisé à l'amiable si tous les propriétaires des terrains contigus sont d'accord sur la limite séparative de leurs terrains contigus.

En l'absence d'accord amiable (*désaccord sur la limite séparative ou refus de réaliser un bornage amiable*), tout propriétaire peut obliger son voisin à délimiter son terrain en saisissant le juge.

Arracher une borne est une "dégradation de l'immeuble foncier dont elle fixe la limite", cette infraction est sanctionnable pénalement par une peine maximale de 2 ans de prison et une amende de 30 000 € (Art. 322-1 du code pénal).



## PERMIS DE CONSTRUIRE du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 30 septembre 2019

N° PC	DATE DÉPÔT	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	SURFACE (M <sup>2</sup> )	DESTINATION
044 221 19 B1003	11/07/2019	LEQUET Frédéric	7 Bissac	32	garage
044 221 19 B1004	11/07/2019	M. HUBERT et Mme FRAUD	8 Le Mortier Le Clos de la Hervotière	113	construction d'une maison individuelle
044 221 19 B1005	04/07/2019	CARTRON Alexandre et BRICHON Mathilde	37 rue de Nantes	132	construction d'une maison individuelle
044 221 19 B1006	27/06/2019	DEVY Alexandre et GRENET Axelle	rue de la Grigonnais	143	construction d'une maison individuelle
044 221 19 B1007	26/08/2019	MESTRIC Franck et Catherine	35 rue de Nantes	209	construction de 2 maisons ( <i>locatifs</i> )
044 221 19 B1009	09/09/2019	MELLERIN Fabrice	14 rue du Maréchal Ferrant	37	garage et aménagement d'une chambre
044 221 19 B1010	16/09/2019	YANGUE KESSE Issa et COUEDEL Marine		113	construction d'une maison individuelle
044 221 19 B1011	16/09/2019	PRAMPART Jordan et CHIFFOLEAU Victoire	12 Le Mortier Le Clos de la Hervotière	124	construction d'une maison individuelle
044 221 19 B1003	30/09/2019	COUPE Clint et PELE Yaëlle	35 rue de Nantes (lot A)	128	construction d'un maison individuelle

## CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL du 1/06/2019 au 30/09/2019

N° CUB	DATE DÉPÔT	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	SURFACE (M <sup>2</sup> )	DESTINATION
44221 19 B4031	17/06/2019	Me RUAUD pour les Consorts VERGER	Rue de la Grigonnais Le Boulizin	140 m <sup>2</sup>	construction d'une maison
44221 19 B4035	13/06/2019	BLAIN PROMOTION MHP chez GEOFIT-EXPERT	35 rue de Nantes		division en 2 lots à bâtir

## DÉCLARATION PRÉALABLE du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 30 septembre 2019

N° DP	DATE DÉPÔT	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	SURFACE (M <sup>2</sup> )	DESTINATION
044 221 19 B2016	06/06/2019	GUIMBAUD Jean-Luc	23 rue du Bourg Besnier	36	piscine
044 221 19 B2018	17/06/2019	LETURGEZ Jérôme	5 allée Sacha Guitry		pergola
044 221 19 B2019	24/06/2019	CHIRON Lucie	27 rue de la Grigonnais	36	surélévation de la toiture, pose de 4 vélux et réfection toiture
044 221 19 B2020	27/06/2019	EDF ENR SOLAIRE pour LETURGEZ Jérôme	5 allée Sacha Guitry	13	panneaux photovoltaïque
044 221 19 B2021	04/07/2019	ISSOUFI Diamed	8 rue du Vannier		muret de clôture
044 221 19 B2023	02/09/2019	VOLTALIA SA	Les Landes du Chalonge		installation d'un mât de mesure
044 221 19 B2024	02/09/2019	CADIOT Germain	6 Le Chalonge		modification des ouvertures
044 221 19 B2026	16/09/2019	GORIN Christine	6 rue de Nozay		clôture

## CADRE DE VIE



### REPAS CCAS

Le Centre Communal d'Action Social organisait samedi 5 octobre son repas annuel à destination des aînés de notre commune. Comme l'an dernier les membres du conseil municipal des enfants ont partagé avec nous le verre de l'amitié.

Cette année ont été mis en avant les nouveaux (personnes debout en partant de la gauche) Françoise NAUD, Michel AUDION, Dany RENVOIZE, Mirese BLANDIN, Marianne VINCE, Marie-Claire DELANOE et Michel BLANDIN... (à l'arrière Marie Claude GUILLOSSOU organisatrice de l'animation)



### UNE NOUVELLE SALLE DE RÉUNION À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

Suite aux travaux de réhabilitation de l'ancienne école de la Rue Traversière, la salle de réunion située au 1<sup>er</sup> étage sera mise à disposition à compter de la reprise après les vacances de la Toussaint.

Cette salle, d'une surface de 43 m<sup>2</sup>, est exclusivement destinée aux associations qui pourront en disposer pour l'organisation de leurs réunions. Elle a une capacité d'une vingtaine de personnes.

Les associations sont invitées à faire connaître auprès du secrétariat de la mairie leurs demandes de réservation.

A noter : l'accès à la salle se fait par la Rue Traversière.



### BOULANGERIE



Que de nouveautés chez nos boulangers Aurélie et Guillaume depuis quelques semaines !

Installés sur la commune depuis 5 ans, ils sont choisis d'orienter leur fabrication sur une farine 100% française, et de produire quelques pain Bio. Ils souhaitent à l'avenir développer cette nouvelle gamme de pain, alors n'hésitez pas à venir déguster.



### ENQUÊTE LOGEMENTS

Le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales réalise au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France.

Cette enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France et de ses conditions d'occupation : indicateurs sur la qualité de l'habitat, part des dépenses de logements dans le budget des ménages, etc..

Dans notre commune quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Informations complémentaires :

[www.enquete-logement2020.fr](http://www.enquete-logement2020.fr)

## LA CAPUCINE

Abonnée à nos jardins, cette plante annuelle vient de loin : endémique des Andes, la capucine est passée par le Mexique avant d'arriver en Europe avec les conquistadors.

Déclinant les jaunes d'or, blancs, orange ou rouge sanguin, ses fleurs aux allures de trophée et de "capuce" (coiffe des moines capucins) sont parmi les plus comestibles qui soient : elles égaiement à merveille les salades printanières, les déjeuners d'été et jouent les prolongations en automne, vivant jusqu'aux premières gelées.

On en consomme aussi les feuilles, semblables à de petits nénuphars au goût piquant et aux tiges charnues.

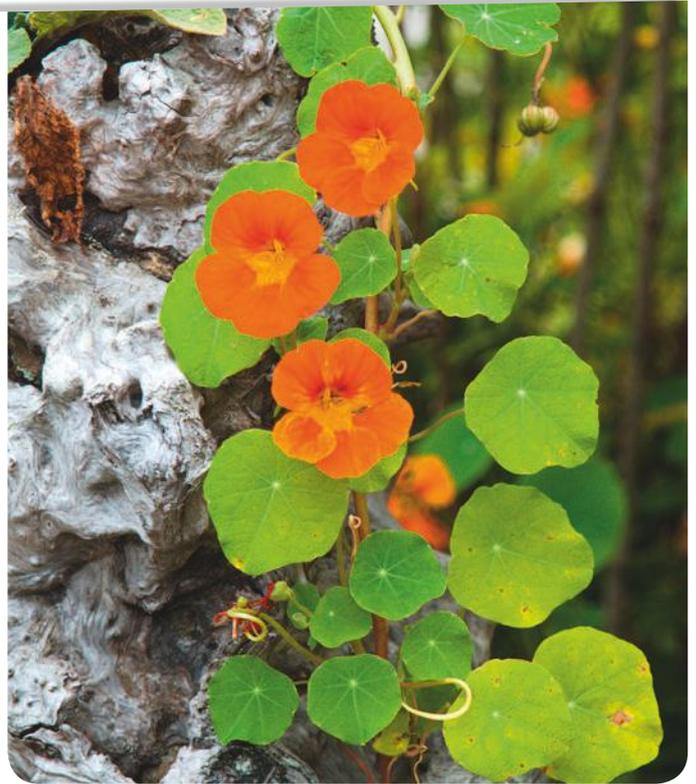
De la même famille, la capucine tubéreuse se mange comme une pomme de terre aillée.

Dans les potagers, la capucine est une excellente "plante compagne", très mellifère et efficace pour faire barrage aux pucerons qui la préfèrent aux autres légumes.

### A ESSAYER :

pickles ou tapenade avec les graines et les bourgeons, poivre frais ou sorbet avec la feuille de capucine en guise de poivre frais, beignet léger de fleur. . .

Tout un programme, il suffit de la laisser pousser dans son jardin. ■



## LA COMMUNE SÉCURISE LES DÉPLACEMENTS EN VÉLO

Dans le cadre d'un programme de sécurisation des déplacements à vélo, pour nos enfants qui se rendent aux écoles accompagnés parfois de leurs parents, ainsi que pour tous déplacements quotidiens à vélo, la rue Traversière très empruntée par les résidents du lotissement de la Nouette, et de la rue du bourg Besnier va faire l'objet d'un aménagement cyclable à **double sens** de circulation à bicyclette, contrairement aux automobilistes qui conserveront le sens actuel unique vers la rue de Nantes.

**Concernant les enfants qui se déplacent à vélo** nous profitons de cette information pour rappeler l'article 431-1-3 sur le **port du casque** :

*Afin de prévenir les risques de blessures graves à la tête et au visage, la réglementation routière impose désormais le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans lorsque ceux-ci roulent à vélo, qu'ils soient passagers ou conducteurs. Le décret n° 2016-1800 du 21 décembre 2016 - qui institue cette nouvelle obligation - précise que le casque doit remplir deux conditions :*

- ▶ être attaché ;
- ▶ être conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et portant le marquage « CE ».

**Cette obligation du port du casque figure à l'article R. 431-1-3 du Code de la route.**

### Amende

Le montant de l'amende encouru est celui prévu pour les contraventions de 4e classe : 135 euros.

La sanction ne s'applique pas à l'enfant qui ne porte pas de casque, mais à l'adulte de 18 ans et plus qui le transporte ou l'accompagne.

### Date d'entrée en vigueur

La nouvelle règle est entrée en vigueur depuis le 22 mars 2017. ■

# VIE INTERCOMMUNALE



## ATELIERS INFORMATIQUES

La maison de l'économie et de l'emploi organise tous les jeudis de 9h à 11h des ateliers informatiques à destination des personnes en recherche d'emploi ou en formation.

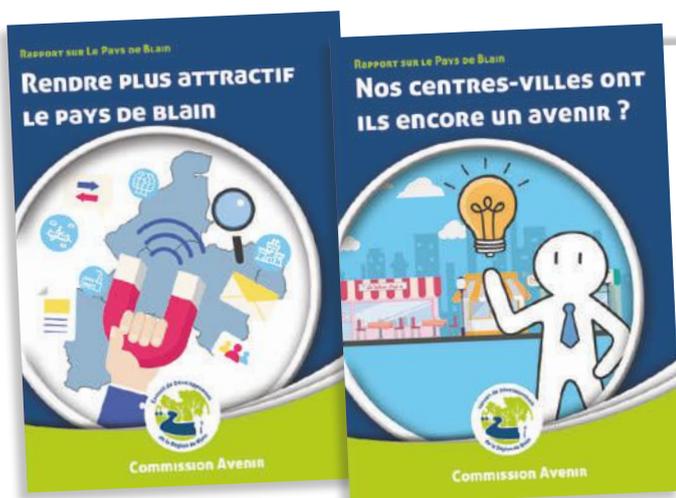
Les thèmes abordés, lors des ateliers sont les suivants

- ▶ Créer un document professionnel :
- ▶ Découvrir les outils informatiques :
- ▶ Utiliser Internet dans sa recherche d'emploi :
- ▶ Utiliser Internet dans sa recherche de formation

Ces ateliers sont gratuits et sur inscription.

02 40 79 99 01

[service.emploi@cc-regionblain.fr](mailto:service.emploi@cc-regionblain.fr)



## LOCATION DE BROyeurs DE VÉGÉTAUX

*L' Aide à la location est renouvelée jusqu'au 31 décembre 2019*

Cet automne, préparez votre jardin pour l'hiver en protégeant le pied de vos arbres, arbustes et votre potager grâce au paillage. Petites branches broyées, feuilles mortes, restes de tontes, ... vos déchets verts sont une ressource utile pour votre jardin !

**Avec le Pays de Blain, louez un broyeur à moitié prix !**

Lien sur le site du Pays de Blain :

[www.pays-de-blain.com](http://www.pays-de-blain.com)

/actualites/louer-un-broyeur-de-vegetaux-a-moitie-prix

ou adressez vous en Mairie :

02 40 79 10 12



## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DONNE SON AVIS

*Deux avis rédigés et diffusés par le Conseil de Développement de la Région de Blain ont récemment été distribués dans vos boîtes aux lettres : "Rendre plus attractif le Pays de Blain" et "Les centres-bourgs ont ils un avenir?"*

Ces avis partent d'un constat émis par les membres du Conseil de Développement, conseil qui est indépendant de l'intercommunalité.

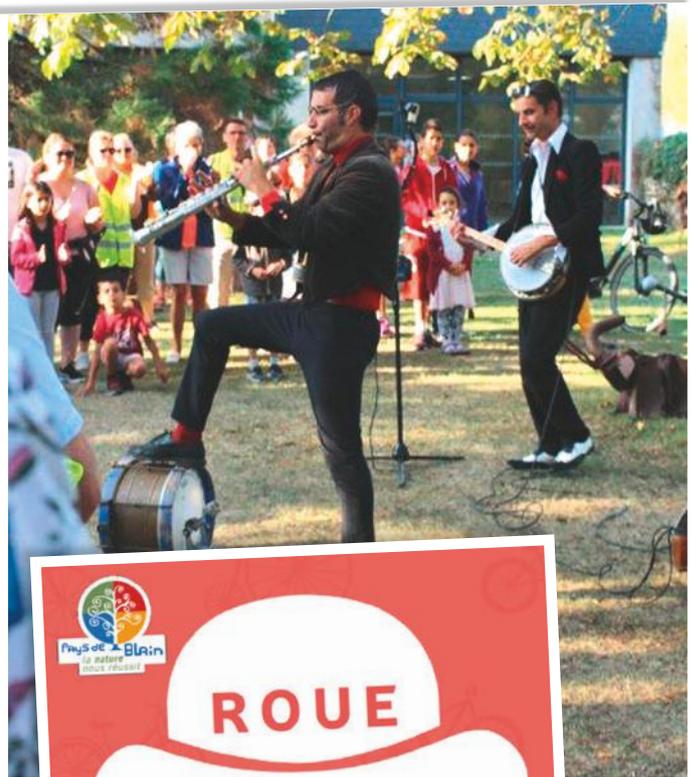
Ces citoyens (*habitants, représentants associatifs, professionnels...*) ont formulés des préconisations pour redynamiser les centres-bourgs du Pays de Blain et développer l'attractivité du territoire. ■

## ROUES LIBRES 2019

Pour fêter l'ouverture du deuxième tronçon de la Voie Verte ralliant Bouvron – Blain, le Pays de Blain organisait samedi 21 septembre l'événement : « Roue libre ».

Le temps d'une matinée, et au départ de chaque commune (*Le Gavre, La Chevallerais, Blain et Bouvron*), les adeptes de la bicyclette, trottinette, skateboard, rollers et autres engins ont déambulés tout azimut sous un soleil radieux !

A l'arrivée c'est le groupe des Brother Kawa qui a animé ce temps festif. ■



## ÉLABORATION D'UN SCHÉMA INTERCOMMUNAL DES DÉPLACEMENTS CYCLABLES

*La Communauté de Communes de la Région de Blain souhaite s'engager dans le développement des pratiques cyclables sur son territoire.*

L'ambition est de pouvoir réaliser un Schéma intercommunal de Déplacements Cyclables, véritable feuille de route pour les communes, et l'intercommunalité. Cette démarche est en lien avec l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Le bureau d'études MOBHILIS, spécialisé sur la thématique des mobilités, a été retenu pour accompagner le Pays de Blain et ses communes membres dans cette démarche.

### Un premier échange a eu lieu avec la collectivité en octobre

Afin d'échanger avec les habitants sur leurs besoins, leurs attentes en matière de déplacements à vélo et connaître vos habitudes de déplacements, une réunion publique aura lieu le :

**Mardi 26 novembre 2019** à 19h - Salle de Théâtre

Votre avis est important. ■



## AMICALE LAÏQUE

### SECTION DANSE

La Section Danse de la Chevallerais a fait sa 6<sup>ème</sup> rentrée en septembre, mais sachez que des inscriptions sont encore tout à fait possible, même en cours d'année.

6 cours et 3 disciplines sont proposés :

- ▶ Eveil pour les 4/5 ans (mercredi),
- ▶ Moderne pour les 6/15 ans (lundi ou mercredi),
- ▶ Aérodance pour les ados et adultes (mercredi soir).

Cette année encore, Peggy, qui oeuvre passionnément pour ses jeunes artistes, proposera à ses élèves, de nouveaux projets.

Pour vous tenir informés des futures actions, rendez-vous sur notre page :

 /La Chevallerais danse

Contact [danse.chevallerais@gmail.com](mailto:danse.chevallerais@gmail.com)



### MARCHÉ DE NOËL LE 1<sup>ER</sup> DÉC.

Cette année, Noël tombe encore un 25 décembre. Oui, oui... Mais le marché de Noël de l'amicale Laïque, lui, est programmé dès le dimanche 1<sup>er</sup> décembre.

On ne change pas une recette qui fonctionne...

Alors au programme cette année :

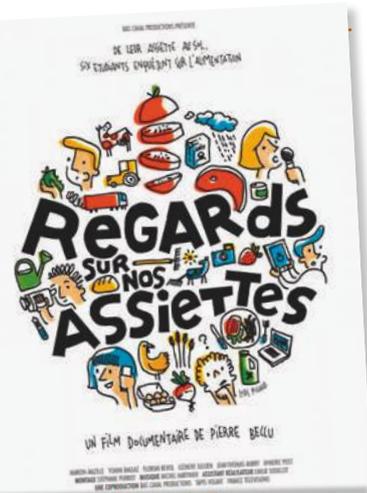
séance photo avec le Père Noël, dégustation de vin chaud et de produits locaux, petite restauration.

Près de 30 artisans, producteurs et créateurs de la région viendront présenter et vendre leurs produits : peintures, bijoux, maroquinerie, broderies, osier, jeux et objets en bois, surcyclage, chocolats, etc.

Sympa non ? Alors rendez-vous

le dimanche 1<sup>er</sup> décembre de 10h à 18h à la salle des loisirs.

Ca y est, c'est bien noté dans votre agenda ?



### PROJETTE-TOI ! "REGARDS SUR NOS ASSIETTES"

La prochaine projection se déroulera le vendredi 11 octobre à 20h30 à la Salle de théâtre de La Chevallerais avec le documentaire "Regards sur nos assiettes"

#### SYNOPSIS

Six étudiants en géographie enquêtent sur notre alimentation. De leur assiette au sol, ils arpentent le territoire pour trouver des réponses, là où ils consomment, sans aucun a priori, armés de leur seule curiosité. Ils découvrent d'une façon spontanée l'innovation et le bon sens des expériences positives au coin de chez eux. Un voyage original sur l'origine des produits que nous consommons...

Suite à la projection, des producteurs locaux viendront partager leur expérience et le plaisir de venir à la rencontre des consommateurs finaux...

Entrée gratuite.

EPICEA				
	TAILLE (cm)	PRIX	QUANTITE	TOTAL
COUPE	150/200	13 €		
POT	125/150	21 €		

NORDMANN				
	TAILLE (cm)	PRIX	QUANTITE	TOTAL
COUPE	125/150	23 €		
	150/175	26 €		
POT	125/150	29 €		

### QUI VEUT UN SAPIN ?

Nouvelle vente de sapins de Noël organisée cet hiver par l'Amicale Laïque.

On le rappelle, les bénéfices servent à financer des projets d'école, des sorties, etc. Alors hop hop hop, plus aucune hésitation, commandez votre sapin !

Vous avez jusqu'au vendredi 8 novembre pour contacter l'un des amicalistes en charge de l'opération :

Christelle, Tiphaine et Jérôme [amicalelaiquelachevallerais@gmail.com](mailto:amicalelaiquelachevallerais@gmail.com)

Un bon de commande sera glissé très prochainement dans les cahiers des élèves de l'Ecol'eau.

Tarifs : entre 13 et 29 € le sapin selon la taille et la variété (Nordmann ou Epicea). Les sapins commandés seront à récupérer le samedi 7 décembre entre 10h et 12h00 à la salle des associations (terrain de foot).

« Mon beau sapin, roi de la Chevallerais... »



## EMMAGA'Z'AILES

L'association emmaga'z'ailes a organisé son événement annuel le dimanche 13 octobre. Cette année l'événement a eu lieu à Bout de Bois.

### Une nouvelle formule !

C'était un grand jeu d'enquête type escape game, créé par la société ESCAPE your LIFE, qui vous a plongé dans un univers mystérieux et gourmand tiré de Charlie et la chocolaterie. Des comédiens et décors géants vous ont aidés pour résoudre les énigmes. Comme tous les ans de nombreux lots étaient à gagner.

Pour faire patienter les plus petits, des jeux et un château gonflable ont été installés.

L'ensemble des bénéfices permettra de financer un nouveau projet solidaire qui devrait nous conduire au Népal en 2021 pour distribuer des fournitures scolaires.



L'ASSOCIATION EMMAGA'Z'AILES PRESENTE

JEU D'ENQUÊTE

# LES MYSTÈRES DE BILLIE TONKA

Créé par la société ESCAPE your LIFE

DES COMÉDIENS  
DU SUSPENS  
De nombreux lots

13 • OCT • 2019  
BOUT DE BOIS- HERIC  
A partir de 10h  
A partir de 8 €

INSCRIPTION EN  
LIGNE SUR  
HELLOASSO  
emmagazailles@yahoo.com

Restauration sur place.

L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICES FINANCIERA UN NOUVEAU PROJET SOLIDAIRE.



## LE JARDIN DU TEMPS LIBRE

Le Jardin du temps libre se compose d'une bonne équipe de bénévoles

Notre activité actuellement est dans la récolte : 4 tonnes de pommes de terre, 640 kgs de betteraves et 1 tonne d'oignons. Plus tard dans la saison, nous ramasserons les carottes, les poireaux et le reste de betteraves. Au printemps, nous plantons et désherbons ...

### Quelques noms de notre équipe bénévole :

Christian MARY *Président*, Didier GUITTON *Vice Président*, Félix CHAILLOU et Paul LEMAITRE *Responsables des Cultures*, Ginette DELANOE *Trésorière*, Régine CHAILLOU et moi-même *secrétaires*. Se joignent au bureau 6 ou 7 bénévoles.

### Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, contactez :

Régine CHAILLOU 02 40 79 80 38

Nadine SAUERWEIN 02 40 87 57 51

Nous vendons aussi nos légumes. Si vous êtes intéressés, contacter Régine CHAILLOU (coordonnées ci-dessus) à partir du lundi 7 octobre.



## COMITÉ DES FÊTES



*C'est avec beaucoup de surprise, de tristesse, et de peine que nous avons appris le décès de Josiane THIERRY.*

Active depuis de nombreuses années au sein du comité des fêtes, son dévouement, son allant, sa gaieté étaient pour nous un exemple. Son courage face à la maladie, sa présence aux fêtes malgré son état de santé resteront à jamais dans nos mémoires.

Elle représentera toujours l'incarnation de l'amitié, de la joie et de la convivialité de tout un village.

Adieu Josiane et repose en paix.

## BIBLIOTHÈQUE

*C'est la rentrée pour la Bibliothèque municipale Colette de LA CHEVALLERAI.*

### Une sélection de 40 nouveaux livres

a pris place sur les rayons de la bibliothèque. Différentes catégories pour répondre aux souhaits de tous (BD enfants, romans, polars, bibliographies, nature et jardin, bien-être et psychologie)

L'équipe de bénévoles vous attend nombreux pour vous faire découvrir ces nouveautés.

Une boîte à suggestions reste à votre disposition pour recueillir l'ensemble de vos attentes.

Pour rappel la bibliothèque est ouverte le mercredi et dimanche matin de 10h à 12h. ■



## "LA CLÉ DES CHAMPS" ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE LA CHEVALLERAI

*Les cours de gymnastique ont repris le mardi 17 septembre.*

► **mardi soir** : 2 cours sont proposés  
de 19h00 à 20h00 et de 20h00 à 21h00

► **jeudi après-midi** : 1 cours de 15h00 à 16h00

Les cours se déroulent à la salle des loisirs derrière la mairie.

Renseignements sur place. ■



## ANIMATION SPORTIVE

*L'animation sportive départementale a fait sa rentrée le mercredi 18 septembre.*

Les CM1-CM2 débutent de 9H30 à 10H45 et les CE1-CE2 de 10H45 à 12H (cours complet).

Les activités proposées vont de l'athlétisme, au handball, au badminton en passant par le kinball, le baseball, le tchoukball et d'autres activités.

### Pour tous renseignements :

Benoît MORAND 06 86 45 82 82



## TÉLÉTHON

*L'AFM-Téléthon porte la voix des malades pour faire progresser la citoyenneté des personnes en situation de handicap et la reconnaissance des maladies rares.*

Pour cette nouvelle année de mobilisation nationale, La Chevallerais organise son Téléthon le week-end du 6-7-8 décembre 2019.

Le succès du Téléthon ne serait rien sans la mobilisation exceptionnelle des bénévoles. Si vous avez des idées ou si vous souhaitez devenir bénévole de cette manifestation, vous pouvez joindre :

Stéphane GASNIER 06 15 40 45 85

ou bien vous joindre aux deux rencontres nécessaires à l'organisation des manifestations. Elles auront lieu les mardi 08 octobre à 19h00 salle du club House au stade de football et le jeudi 07 novembre à 19h00 salle du conseil.

Associations, artisans, commerçants, bénévoles venez nombreux. ■





## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

*Le mandat des premiers jeunes élus du Conseil Municipal des enfants arrive bientôt à son terme.*

A l'occasion de l'année scolaire 2019-2020, la municipalité de La Chevallerais propose aux enfants de nouvelles élections du Conseil Municipal des Enfants de notre commune.

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour prendre une part active dans la vie de la commune, parce que la démocratie s'apprend dès le plus jeune âge, parce que nous considérons les enfants comme des citoyens à part entière, porteurs du changement de demain, nous souhaitons les impliquer dans l'action citoyenne afin qu'ils s'interrogent et qu'ils questionnent les plus "grands", parce qu'ils seront les acteurs et décideurs de demain, la municipalité avait souhaité mettre en place ce Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants est une initiative qui va dans le sens de l'apprentissage de la citoyenneté et des responsabilités civiques.

C'est une instance consultative active qui permet de former, aux côtés et en accord avec les parents et enseignants, de jeunes citoyens responsables, tolérants et ouverts. En créant un CME, la commune de La Chevallerais, a permis à vos enfants de vivre un apprentissage unique en les confrontant à la prise de décision et aux choix, au respect des autres et de leurs idées, aux règles et au fonctionnement du service public et à l'investissement que représente le suivi d'un projet.

Cette expérience sera donc reconduite sur notre commune pour la seconde fois.

A l'issue d'une période d'information et d'actions pédagogiques notamment pour aider les élèves à comprendre les enjeux, l'organisation d'une élection et le rôle des conseillers municipaux, les jeunes conseillers (*garçons et filles à parité*) seront élus lors d'un scrutin organisé au sein de la mairie.

Ces élections auront lieu en février 2020 et permettront à 14 élèves, issus des classes de CE2, CM1 et de CM2 des 2 établissements scolaires ou des élèves scolarisés sur notre commune d'être élus.

Ce Conseil Municipal permettra aux nouveaux jeunes élus, d'une part, d'agir, être acteur et représenter leurs camarades et d'autre part, de découvrir, apprendre et prendre part aux réflexions et aux projets municipaux qui concernent la jeunesse et l'avenir de leur commune.

Parents, citoyens et associations peuvent participer au fonctionnement de ce projet.

Vous souhaitez en savoir plus ou si vous êtes intéressés pour participer au projet, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du comité de pilotage par mail : [mairie@lachevallerais.fr](mailto:mairie@lachevallerais.fr)

**Comité de pilotage du CME :** (sous la responsabilité du Maire de la commune)

► Les élus municipaux de la commission Enfance : Fabienne DUPE, Céline SALMON, Nathalie MELLOUIN, Dany RENVOIZE, Catherine ALO, Stéphane GASNIER, Aurélien DOUCHIN.

► Enseignants des écoles Saint Aubin et Ecol'eau

## RÈGLEMENT DES SERVICES À L'ENFANCE



*Suite à l'évolution des logiciels de gestion des services à l'enfance, une modification va être apportée au règlement concernant les modes de paiement.*

Désormais le choix du prélèvement automatique s'appliquera à l'ensemble des services à l'enfance.

En vue de ce changement, le prélèvement automatique sera supprimé à compter de la facturation d'octobre pour les familles ayant actuellement choisi ce mode de règlement uniquement pour le service de restauration scolaire et d'accueil périscolaire ou l'accueil de loisirs.

Les familles concernées seront contactées par mail en vue de faire connaître leur choix de règlement.



## ACCUEIL DE LOISIRS RAPPEL DU RÈGLEMENT

*Depuis la rentrée scolaire, les services administratifs constatent de nombreuses annulations d'inscription concernant l'accueil de loisirs des mercredis.*

En cas d'annulation répétitives durant une période (3), consécutives ou non, la commune a la possibilité de désinscrire l'enfant à la période et de ne prendre les inscriptions qu'en fonction des besoins de garde des parents, les enfants sont alors placés sur liste d'attente.

Pour une meilleure gestion des effectifs, il est demandé aux familles d'éviter de recourir aux annulations dans la mesure du possible.

Merci de votre compréhension.



## LA VIE À L'ÉCOL'EAU

LES ÉVÈNEMENTS QUI ONT MARQUÉ LA VIE À L'ÉCOL'EAU LORS DU DERNIER TRIMESTRE 2018-2019.



**La classes de PS-MS** a fait une sortie au Natural Parc.

**La classe de MS-GS** a accueilli la classe de ses correspondants de l'école Robert DOISNEAU de Saint Gildas des Bois. La matinée a été consacrée à des olympiades et l'après-midi à des jeux de société. La rencontre s'est terminée par un goûter très apprécié de tous.

**Les classes de CP-CE1 et CE1** ont fait une sortie à Legendia Parc le 24 juin.

Le cross organisé le 14 juin a permis à tous les élèves, **de la PS au CM2**, de se retrouver pour un défi sportif au stade de foot. Les élèves se sont bien investis dans la course et se sont vus remettre un diplôme à l'issue de celle-ci.

**Les élèves des classes élémentaires** ont terminé l'année scolaire par une randonnée sur le parcours land'art. Cette balade leur a permis de découvrir les œuvres mais aussi de poser un autre regard sur leur commune.



### DEUX ÉVÈNEMENTS FESTIFS SONT VENUS CLORE L'ANNÉE SCOLAIRE :

► **La fête de l'école**, le samedi 22 juin, a permis aux élèves de présenter leurs danses aux familles venues nombreuses pour les applaudir. Cette fête a été riche en émotions puisqu'elle a été l'occasion pour les enfants de dire au revoir à Gaëlle KERRAND et Julien DURAND. L'équipe enseignante remercie chaleureusement l'amicale laïque et les parents bénévoles qui se sont investis pour faire de cette journée une réussite.

► **le goûter des parents**, le mardi 2 juillet, organisé depuis quelques années, ce goûter est l'occasion de terminer l'année de manière conviviale. Cette année, l'équipe enseignante a été contrainte de le repousser en raison de la météo caniculaire, mais ce rdv convivial a tout de même pu se faire, pour le plaisir de tous.



### L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

*L'école a accueilli 155 élèves pour sa 14<sup>ème</sup> rentrée !*

#### PRÉSENTATION DES CLASSES :

- **TPS-PS-MS :**  
Raphaëlle WEILL, enseignante - aidée par Ophélie GAIGEOT
- **MS-GS :**  
Mailys TOUGAIT et Natacha DIET, enseignantes aidées par PATRICIA SALVADOR
- **GS-CP :** Laurence VIDOT, enseignante
- **CE1 :** Valérie BOURGOIN, enseignante
- **CE1-CE2 :** Aline JANNIN, enseignante
- **CE2-CM1 :** Julie GUÉRIN et Natacha DIET, enseignantes
- **CM2 :** Clara LETONDU, enseignante

#### LES PROJETS DE L'ANNÉE :

Tous les élèves des classes élémentaires vont bénéficier de 10 séances de natation à la piscine de Blain. Ces séances ont déjà débuté pour les élèves de CE1-CE2 et CE2-CM1.

Les classes CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1 vont poursuivre la chorale, démarrée il y a 2 ans, avec l'aide de Pascal PORNET, intervenant Musique et Danse. Les chants appris cette année seront sur le thème de l'environnement.

La correspondance scolaire avec l'école Robert DOISNEAU de Saint Gildas se poursuit cette année. Une correspondance scolaire entre la classe de CM2 de Clara LETONDU et la classe de CM1-CM2 de Julien DURAND (école Marie Curie à Héric) va être mise en place.

D'autres projets viendront bien sûr animer la vie de l'école tout au long de l'année.



### INSCRIPTIONS RENTRÉE 2020 :

Avant toute inscription, merci de vous présenter dans un 1<sup>er</sup> temps en mairie afin d'obtenir une fiche de pré-inscription.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, en maternelle ou en primaire, à l'Ecol'eau (enfant né en 2017 pour une rentrée en PS), merci de prendre contact avec la directrice, Mailys TOUGAIT.

Possibilités de rdv le soir après 16h45 et le lundi.

02 40 79 68 49

## ÉCOLE SAINT-AUBIN



### SORTIE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE

Pour notre sortie de fin d'année, toutes les classes ont pris la route vers La Baule pour s'amuser au Parcfolies.

Petits et grands ont joué et ont partagé de vrais moments de joie.

Au programme : trampolines, structures gonflables, parcours dans les arbres, et pour le plus grand bonheur de tous, ventrigrisse et jeux d'eau. Une journée qui clôture encore une fois, une très belle, année scolaire... ■



### L'ÉCOLE SAINT-AUBIN FÊTE DES 70 ANS !

A cette occasion son histoire sera retracée lors d'une soirée de présentation du projet éducatif de l'école dont la rédaction a commencé l'année dernière en conseil d'établissement.

Ce projet permettra de présenter les grandes valeurs éducatives que l'établissement a retenues pour les années à venir. ■

### PROJETS D'ANNÉE

Pour la deuxième année de son projet pédagogique triennal intitulé "Grandir entre Art et Culture à l'école St Aubin", l'école a choisi d'orienter les activités pédagogiques sur la découverte du patrimoine culturel des régions de France, comme la Savoie, la région parisienne, la Bretagne et les territoires d'outre-mer. Les différents projets artistiques et culturels proposés aux élèves, permettront de renforcer prioritairement le langage oral, le langage écrit ainsi que le "Vivre ensemble".

- ▶ Les élèves participent également ;
  - A des séances de natation à la piscine de Blain (du CP au CM2)
  - A des séances de musique proposées par l'association "Musique et Danse" (du CP au CM2).
  - A des temps de lecture à la bibliothèque de la commune, une fois par période (de la PS au CM2).
  - A une classe de mer d'une semaine à Belle île, du CE2 au CM2.
  - Soucieux de familiariser les élèves dès leur plus jeune âge aux langues étrangères, les élèves participent à des séances en anglais dès la moyenne section.
- ▶ L'école poursuit sa collaboration avec la municipalité, le collège La salle St Laurent, les écoles privées du secteur, la paroisse et le milieu associatif.
- ▶ Cette année, nous accueillons Marlène Fichet en remplacement de Françoise GUIBERT, partie à la retraite.



### LE CINÉMA À L'HONNEUR À LA KERMESSE DE L'ÉCOLE

Pour la deuxième année consécutive, des parents d'élèves avaient convenu de fabriquer un char pour la kermesse.

Pour l'occasion, beaucoup de monde était amassé le long du parcours pour admirer ce char tout beau et tout pimpant sur le thème du cinéma. Les enfants costumés ont traversé le bourg avant de présenter à leurs familles, les danses qu'ils avaient apprises sur des musiques de films ou de dessins animés. Sur place, de quoi se restaurer et passer une agréable journée en profitant des jeux des différents stands tenus par les parents. ■

### OPÉRATION JUS DE POMME

L'école St Aubin, en coopération avec l'entreprise locale Mouvipress et le verger de la Pommeraie Nantaise à Treillières propose du jus de pomme.

Les pommes seront pressées et le jus de pomme conditionné sous vos yeux le samedi 9 novembre à l'École St Aubin.

Le jus de pomme conditionné en *pouch up* de 3 litres se conserve un an minimum.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à demander un bon de commande auprès de Madame Mélissa Lebeau :

06 40 63 38 61

[lebeau.melissa@orange.fr](mailto:lebeau.melissa@orange.fr)



### FESTIVITÉS

Tout au long de cette année, l'école organise des temps de convivialité ;

- ▶ Pot de rentrée (septembre)
- ▶ Fête du projet (mai/juin)
- ▶ Marché de Noël (décembre)
- ▶ Kermesse (30 juin)
- ▶ Portes ouvertes (24 janvier)
- ▶ Olympiades (fin d'année)
- ▶ Carnaval des enfants (3 mars)

### INSCRIPTIONS :

L'école accueille les élèves en classe de pré petite section si la propriété est acquise. Pour toute inscription, n'hésitez pas à contacter la directrice de l'école Manuella PRAUD et convenir d'un rendez-vous.

02 40 79 12 51

[ec.chevallerais.staubin@ec.44.fr](mailto:ec.chevallerais.staubin@ec.44.fr)

[www.ecole-saint-aubin.fr](http://www.ecole-saint-aubin.fr)

# AGENDA



NOVEMBRE	
JEUDI 14, 16 H 30 - 19 H	COLLECTE DE SANG ..... ADSB DON DU SANG ..... BLAIN (Salle des fêtes)
LUNDI 11, 20 H	CONCOURS DE BELOTE ..... FCGC (FOOT) ..... SALLE DU PONTRAI (Gâvre)
VENDREDI 29, 16h30 - 19h30	COLLECTE DE SANG ..... ADSB DON DU SANG ..... FAY DE BRETAGNE
DÉCEMBRE	
DIM. 1 <sup>er</sup> , Journée	MARCHÉ DE NOËL ..... AMICALE LAÏQUE ..... SALLE LOISIRS
WEEK-END -6 -7 -8, Journée	TÉLÉTHON ..... A.F.M - TÉLÉTHON ..... PLACE DE L'ÉGLISE ANIMATIONS DIVERSES ..... ASS° CHEVALLERAISIENNES ..... SALLE DES LOISIRS
VENDREDI 13, 19 H	MARCHÉ DE NOËL ..... APEL ST AUBIN ..... THÉÂTRE + HALL

# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES

Du 20 mai 2019 au 30 septembre 2019

29 mai 2019	GACHET Heyden	SAINT-HERBLAIN
10 juin 2019	JOLLY Tino	SAINT-HERBLAIN
3 juillet 2019	GUERIN Charles	NANTES
10 juillet 2019	CIVEL Maël	NANTES
26 Juillet 2019	GUILLE Emma	SAINT-HERBLAIN
9 Août 2019	TRAN NGUYEN Thiên An Julie	NANTES
18 Août 2019	BAUTIER Ezio	SAINT-HERBLAIN
20 Septembre 2019	BLAIN Owen	NANTES

## MARIAGE

Du 20 mai 2019 au 30 septembre 2019

22 juin 2019	CORNIQUEL Laurent et SAUSSEREAU Amandine
29 juin 2019	QUERARD Fabien et BOMMÉ Pauline
20 juillet 2019	MURAILLE Alexandre et COLAS Julie
14 septembre 2019	DUVAL Philippe et LAMOUR Sophie



## DÉCÈS

Du 20 mai 2019 au 30 septembre 2019

6 juin 2019	GENDRON Antony	50 ans
14 juin 2019	THIMONIER Pierre	35 ans
25 août 2019	MENORET Josiane, épouse THIERRY	65 ans